

# Valeurs actuelles

Chaque  
jeudi

NUMÉRO 3860  
DU 18 AU  
24 NOVEMBRE 2010

3,50 €  
DOM : 4,90 €  
BELGIQUE : 3,80 €  
MAROC : 45 DH  
TUNISIE : 2,9 DT  
ZONE CFA : 2 600 CFA  
CANADA : 5,50 DC  
MAYOTTE : 5,50 €

[www.valeursactuelles.com](http://www.valeursactuelles.com)



## 18 MOIS POUR CONVAINCRE

Comment restaurer  
la confiance

SPÉCIAL PLACEMENTS

### Actions

Le risque  
doit payer

M 02810 - 3860 - F - 3,50 €



# M<sup>e</sup> Longuet en campagne

**Avocats Candidate au bâtonnat, Brigitte Longuet plaide pour une extension du champ d'activité de la profession. Portrait.**

J'ai toujours été indépendante et rebelle. À la voir toujours en mouvement, on ajouterait volontiers "hyperactive". Il est vrai que la campagne bat son plein : les avocats parisiens éliront bientôt leur bâtonnier (le premier tour aura lieu le 30 novembre), et M<sup>e</sup> Brigitte Longuet se présente à leurs suffrages, avec Hervé Chemouli, candidat au vice-bâtonnat. « Une campagne lourde, entamée dès avril », dit-elle. Près de 21 000 avocats sont inscrits au barreau de Paris, c'est l'équivalent du corps électoral d'une ville moyenne...

Le bâtonnat est une institution dont l'origine remonte à l'Ancien Régime. C'est au bâton décoré du portrait de saint Yves, patron des avocats, qu'il portait autrefois lors de processions à caractère religieux, que le bâtonnier doit son nom. S'il ne reste plus grand-chose de cette antique tradition, son utilité demeure essentielle : élu pour deux ans par ses pairs, le bâtonnier est l'interlocuteur des pouvoirs publics pour les questions qui concernent la profession, mais aussi le droit et les réformes juridiques, dont beaucoup touchent aux libertés publiques, tel que le projet de réforme de la garde à vue. Son rôle est d'autant plus important que le métier d'avocat a beaucoup évolué ces dernières années.

Brigitte Longuet, spécialisée dans le conseil aux entreprises, l'exerce depuis trente-cinq ans. « Ce qu'il y a de passionnant dans ce métier, c'est sa variété. Tous les modes d'exercice sont représentés dans la capitale. Pendant longtemps, l'avocat était essentiellement plaident. Mais l'activité de conseil s'est considérablement développée depuis vingt ans. À Paris, 70 % du chiffre d'affaires de la profession est fait dans le conseil. »

**Brigitte Longuet : "L'expertise juridique de l'avocat est utile dans de nombreux domaines."**



garantie pour nos clients. Agent sportif, mandataire d'artiste, mandataire en transactions immobilières, généalogiste, lobbyiste, avocat d'entreprise... la liste des activités que l'avocat est susceptible d'explorer ne fera que s'allonger. Or, l'émergence de ces nouveaux marchés a surtout profité, pour l'instant, aux autres professions libérales, notamment aux professions non réglementées. Je pense que l'ordre doit accompagner les avocats que ces activités intéressent, dès lors que rien ne heurte les principes de dignité et d'indépendance qui sont les nôtres. »

Attachée à l'exercice libéral, Brigitte Longuet souligne néanmoins les inconvénients de ce régime, auxquels elle propose de remédier : « Il est nécessaire de sécuriser les parcours des avocats collaborateurs, qui, dans un environnement économique difficile, ont

du mal, quand ils quittent un cabinet, à créer le leur, voire à se reconvertir. » D'où l'idée de créer un système d'épargne carrière versée par le cabinet, qu'elle envisage optionnel et facultatif.

Dans la présentation de sa candidature, Brigitte Longuet n'esquive aucune question. Être la femme d'un responsable politique de premier plan (Gérard Longuet) est-il, dans cette campagne, un atout ou un handicap ? « Je suis mariée à un homme politique. C'est un fait qui n'est pas une fusion-absorption », répond-elle avec humour. C'est Brigitte qui est candidate et non pas Gérard Longuet », précise-t-elle dans un sourire mais avec l'autorité de l'avocate, forcément indépendante.

FABRICE MADOUAS

C'est parce que l'avocat est un professionnel du droit que ses compétences sont de plus en plus sollicitées dans une société régie par des règles juridiques nombreuses et complexes. « Notre expertise n'est pas seulement utile dans le cas d'un contentieux judiciaire, souligne M<sup>e</sup> Longuet, auteur d'un rapport sur la nouvelle dynamique des professions libérales. Je suis très favorable à l'extension du champ d'activité des avocats. Un exemple : qui mieux qu'un avocat peut, dans le domaine sportif, rédiger le contrat de transfert d'un joueur ? J'ajoute que les règles déontologiques qui s'imposent à nous (par exemple le secret professionnel et l'indépendance de notre exercice) sont une

**Arménie**  
Berceau du christianisme

17 au 25 avril 2011  
8 au 16 octobre 2011

**Ictus**  
voyages.com

Gardez le sens, voyagez autrement...  
Tél. 01 41 12 04 80 • www.ictusvoyages.com